

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 10 JANVIER 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 10 janvier 2011 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 15 - Présents : 15

Secrétaire de séances : Patricia THERY - Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

A l'ordre du jour :

1) Virement de crédit de 280 € du C/60612 au C/6533

Il manque pour solder l'exercice 2010, 280 € sur le compte 6533 « cotisations sociales » ; cette somme peut être prélevée sur le compte excédent 60612 « fournitures non stockables-énergie-électricité ».

Etes-vous d'accord pour procéder à ce virement ?

Au vote : 15 voix pour

2) Contrat d'offre de services des Brigades Vertes

Association qui emploie des personnes en difficulté et qui a pour mission l'entretien des chemins, talus, élagage des végétaux..., du domaine public.

En 2010, ces brigades sont intervenues sur la commune 3 semaines en hiver et 1 à l'automne ; la commune a fourni les repas de midi et a versé une indemnité de 40 euros par jour par équipe.

Les modalités sont identiques pour 2011, et il est proposé de signer un nouveau contrat.

Etes-vous d'accord pour reconduire ce contrat ?

Au vote : 15 voix pour

3) Dossier Terrain Le Pilon

A la suite de la réclamation du pétitionnaire du lot n° 8 au Pilon, le Conseil décide d'entamer une négociation avec lui, en vue d'un compromis.

Au vote : 11 voix pour - 4 abstentions

4) Plan Local d'Urbanisme

Dans la mandature précédente, le 8 novembre 2004, une délibération avait été prise en vue d'une éventuelle modification du P.L.U. portant sur le changement de destination des bâtiments agricoles situés en zone NA, mais aucune suite n'avait été donnée.

M. le Maire désire que la commission PLU se réunisse au printemps pour amorcer une réflexion sur une modification future du plan.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

5) Informations diverses

- Des panneaux de signalisation ont été installés dans le centre bourg, rue de l'Ombre, avec changement des sens de priorité, selon l'arrêté pris par M. le Maire.
- Suite aux travaux de pose de conduite d'eau entre La Place et le lotissement du Pilon, la route a subi de fortes dégradations. Une remise en état est prévue par l'entreprise qui a réalisé ces travaux.
- La remise du budget communal 2011 aux services fiscaux est fixée au 30 avril, contre le 31 mars habituellement. Le budget sera donc voté début avril 2011.
- L'Ephémère sera fermé pour travaux pendant tout le mois de février. L'association « couture » a sollicité le prêt, pendant cette période, de la cuisine de la salle des fêtes afin d'assurer une continuité à leur activité.

Au vote : 15 voix pour

- Le prochain Conseil Communautaire aura lieu à Jarnioux le 24 février à 18 h 30 à la salle des fêtes ; la présence des conseillers municipaux est vivement souhaitée.
- Demande de subventions au titre de 2011 : il est rappelé aux associations qu'une demande motivée doit être adressée en mairie, et ce avant le 1^{er} mars 2011. Un courrier en ce sens va leur être adressé.
- RAMI : Le Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant occupera la salle des fêtes, le 3 mars prochain, pour une journée thématique destinée aux assistantes maternelles et aux parents intéressés.
- Dénomination des voies : 2 premières estimations ont été reçues concernant l'achat et la pose des plaques de rues et numéros qui se chiffrent entre 20 à 25 000 €.
- Agenda 21 organise une réunion d'information pour les communes du Beaujolais, le 19 janvier prochain à Cublize, dans le cadre de la labellisation « notre village, terre d'avenir ».
- F. PLANEL propose de réfléchir à l'organisation d'un Forum des Associations du village qui permettrait de mieux faire connaître les activités qu'elles proposent.
- D. LE GOFF demande de rajouter au calendrier de l'occupation de la salle des fêtes les 2 manifestations habituelles suivantes :
 - le bal du 13 juillet avec pique-nique au Parc
 - concert à la salle des Fêtes le samedi 8 octobre 2011
- Les guirlandes de Noël seront démontées cette semaine, elles sont vieillissantes et la proposition est lancée de s'adresser à une entreprise de location, ce qui permettrait d'avoir des guirlandes différentes d'une année sur l'autre : une estimation est à réaliser.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : lundi 7 février 2011 à 20 h 15

Fin de la séance à 22H15.